



**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 13 juin à 10 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil, Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
Présents..... 10
Votants..... 14
Procurations..... 4
Absent..... 1

Date de la convocation : 06/06/2023

PRÉSENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, VIALA Béguine, VIDAL Nadine, Messieurs DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGÈRES Claude, VIALA Daniel, VIDAL Claude,

PROCURATIONS : Madame MASSON Aurélie a donné procuration à Monsieur REFREGÈRES Claude, Monsieur ASSIÉ Allan a donné procuration à Monsieur VIDAL Claude, Monsieur VERGUES Michel a donné procuration à Monsieur VIALA Daniel, Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur QUATREFAGES Damien

SECRETARE DE SÉANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 1**

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal désigne M. Jean-Luc DRIGOUT pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 2**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 2 juin 2023.

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 3**

MARCHES HEBDOMADAIRES, ORGANISATIONS DE LA BROCANTE, DE LA FOIRE AUX LIVRES ET DES DIVERSES MANIFESTATIONS A L'OCCASION DES FETES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire, afin de redynamiser le marché traditionnel du dimanche matin, de le regrouper en deux périodes :

- De juin à août : Avenue Mouret et Place de la mairie
- De septembre à mai : Sous les halles, sur le parvis de l'église et sur le parking devant les halles

Il précise qu'un marché de producteurs de la commune se tient tous les jeudis matin de l'année sur le parvis de l'église.

La gratuité de ces 2 marchés hebdomadaires est maintenue pour l'année 2023.

La brocante (1^{er} dimanche d'août) sera installée dans la continuité des exposants du marché vers le parc, le boulodrome et le chemin du cimetière. Le droit de place « brocante » est maintenu à 1,50 € le mètre linéaire.

L'organisation de la Foire aux Livres est inchangée (3^{ème} dimanche de juillet).

Le conseil municipal accepte que le marché hebdomadaire du dimanche matin soit déplacé selon les périodes évoquées et confirme que le tarif du droit de place de la brocante est de 1.50 € le mètre linéaire.

Délibération approuvée à 14 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a fait déplacer les pots de fleurs installés par Monsieur Thierry MARTIN, nouveau propriétaire du Café des Halles, qui se situaient en dehors du périmètre de 100 m² attribué à son commerce par arrêté municipal. Monsieur Martin sera convoqué par le Monsieur le Maire pour une mise au point de l'occupation du domaine public.
- L'AFR démarre ce jour une halte jeux pour les enfants jusqu'à 6 ans à la salle d'animation. Les séances auront lieu un mardi sur deux, sauf en août. Une inauguration est prévue avec Monsieur Laborie, président de la Communauté de Communes.
- Une benne pour les déchets verts et une autre pour les encombrants seront mises à disposition à l'ancienne colonie au Bruel, le vendredi 16 juin de 9h à 13h.
- Les panneaux de stationnement ont été livrés, ils seront mis en place pour délimiter une zone bleue dans la Grand rue au niveau des commerces et sur le parking situé sur le long de l'église, face aux Halles.
- Le Comité des Fêtes sollicite un rendez-vous avec la gendarmerie afin d'organiser la sécurité de la Fête Votive. Claude Réfregers rappelle les incidents survenus récemment à la fête de Saint-Beauzély qui ont nécessité l'intervention des gendarmes de Millau.
- Monsieur le Maire évoque le problème des voitures « poubelles » qui restent stationnées en permanence à divers endroits de la communes (boulodrome, parking de la Borie, Parking Colomiès, Fougayrolles, le Bruel, Valescures...).
- Monsieur le Maire convoquera prochainement la commission urbanisme afin d'étudier des demandes de permis.
- Le 24 juin l'Amicale Bouliste invite le conseil municipal à son apéritif annuel.
- A l'occasion du reportage photo effectué par Lozère Réza aux Fadarelles les 22 ou 23 juin, Claude Réfregers demande au conseil municipal des volontaires pour faire de la figuration.
- Daniel Viala demande la taille ou la suppression d'un buisson à la station-service pour des raisons de sécurité.
- Jean-Michel Daumas pose la question du lieu où installer des composteurs.
- Daniel Viala communiquera au conseil la liste des films proposés pour les séances de cinéma en plein air, afin de faire un choix. Pour le mois d'août le dernier Indiana Jones a été retenu.
- Jean-Luc Drigout informe le conseil que l'Agenda des animations estival est en cours d'impression.

Fin de la séance : 11h10

Le Maire
Claude VIDAL



Le secrétaire de séance
Jean-Luc DRIGOUT

